



Conditions générales de vente :

Nos prix sont établis sur la base du taux de TVA en vigueur à la date de la remise de l'offre. Toute variation ultérieure de ce taux, imposé par la loi, sera répercutée sur ce prix. Validité du devis: 1 mois à compter de sa date d'émission. Devis sous réserve de disponibilité du matériel / des éducateurs. Devis à nous retourner daté et signé, précédé de la mention "Bon pour accord". La réservation de la structure n'est effective et validé qu'à réception du devis signé accompagné d'un bon de commande ou d'un chèque d'acompte. La signature du devis entraînera la réservation du / des éducateurs et de la structure.

RESERVATION :

- En fonction des disponibilités, une commande n'est effective qu'à réception du devis (contrat de vente) **daté et signé**, accompagné d'un acompte de 40% (chèque libellé à l'ordre de VPOrganisation).
- Pour les collectivités, une commande n'est effective qu'à réception du devis (contrat de vente) **daté et signé**, accompagné d'un bon de commande de la collectivité daté et signé par son représentant légal.
- Le solde sera réglé à réception de la facture. A défaut de paiement à la date prévue, l'Organisme sera de plein droit redevable d'une pénalité de retard de paiement calculée par application à l'intégralité des sommes restant dues, d'un taux d'intérêt égal à 1,5 fois le taux d'intérêt légal.
- Les tarifs sont dégressifs dès la seconde journée réservée, consécutive ou non, à condition de réserver les 2 journées ou plus, en même temps et sur le même devis / bon de commande.

ANNULATION :

En cas de rétractation de l'Organisme, resteront dûes les sommes suivantes:

- 100% de la somme totale, si l'annulation intervient moins de 7 jours avant l'évènement,
- 80% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 1 et 2 semaines avant l'évènement,
- 70% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 2 et 3 semaines avant l'évènement,
- 60% de la somme totale, si l'annulation intervient entre 3 et 4 semaines avant l'évènement,
- 50% de la somme totale, si l'annulation intervient 1 mois et plus avant la prestation,

En cas d'annulation pour force majeure (tempête avec vigilance Orange, pluie avec vigilance Orange bulletin Météo France faisant foi) arrêté préfectoral, ... l'organisme reste redevable des frais de déplacement, de montage et d'embauche des éducateurs.

- En cas de mauvais temps, toute prestation réservée et payée en partie ou en totalité ne donnera lieu à aucun remboursement dès lors que l'activité est mise en place.
- Toute annulation de notre part entraîne le remboursement des sommes perçues, au prorata des prestations non effectuées, sans ouvrir droit à une indemnité supplémentaire.

SECURITE :

- Le port du casque est obligatoire pour toutes nos activités, Enfants et Adultes, en fonction de l'activité d'autres protections seront mises à disposition et conseillées par les moniteurs.

ASSURANCES :

- VP Organisation est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle pour l'ensemble de ses animations.
- Les encadrants se réservent le droit d'écarter un ou plusieurs participants du programme d'activité, d'annuler ou de modifier le programme d'activité quelle qu'en soit la cause, pour l'intérêt et la sécurité du groupe.
- Toute dégradation engendrée par un non respect des règles fixées par le moniteur, ou par un défaut de surveillance entre les séances incombant à l'organisateur (client), sera facturée au prix du neuf.

ENCADREMENT :

- L'encadrement est assuré par des éducateurs Diplômés (des Activités du Cyclisme) et possèdent tous l'Attestation de Formation aux Premiers Secours.
- Les éducateurs disposent pour chaque prestation d'une trousse de premiers secours et d'un nécessaire de réparation pour vélos.
- Sans interdiction écrite de votre part, des photos et vidéos des participants pourront être diffusées sur notre site Internet, page facebook, blog, plaquettes de présentations, magazines...Vous pourrez toutefois nous faire part ultérieurement, de votre souhait que la diffusion sur internet cesse.

Attention: nos animations sont réalisées avec des modules transportés sur des remorques merci de prévoir un accès sur le lieu de l'animation pour nos véhicules qui font 2,5m de large x 10 à 15m de long.

Merci de prévoir des places de parking en conséquence à moins de 100m du lieu d'animation

Informations bancaires

RIB: CIC HOUDAN - Banque: 30066 - Guichet: 10825 - N° Compte: 00010205201 - Clé: 90 - Devise: EUR

IBAN: FR76 3006 6108 2500 0102 0520 190 - BIC: CMCIFRPP

VP.Organisation

Contact : Vincent Pflieger – 16, rue des Gloriettes - 78790 ROSAY – France

Port : 06.08.37.68.20 – vincent@vporganisation.com

Siret : 484 848 049 00025 – Code APE 8551Z – www.vporganisation.com

Vincent Pflieger est membre du syndicat national des Moniteurs de Cyclisme Français